



COMMUNIQUÉ

Les navettes autonomes inaugurent un nouveau parcours

Dès ce mercredi 28 février, les navettes autonomes élargissent leur desserte, avec un deuxième itinéraire reliant la gare à la Place du Midi

Après une première phase d'essai en vieille ville, les navettes autonomes inaugurent un nouveau parcours. Dès ce mercredi 28 février, elles transportent des voyageurs depuis la gare en direction de la Place du Midi. Le nouvel itinéraire, approuvé par l'Office fédéral des routes, atteint désormais trois kilomètres, soit le double de celui qui était en service jusqu'ici. Quatre nouveaux arrêts ont été créés : Gare de Sion, Banque cantonale, Sacré-Cœur et Cour de Gare.

Les deux navettes circuleront sur le nouveau parcours :

- les mercredis, jeudis et vendredis, le matin de 7h00 à 10h00 et l'après-midi de 13h00 à 18h00
- les samedis et dimanches, l'après-midi de 13h00 à 18h00.

L'utilisation reste gratuite et ouverte au public selon l'horaire à disposition sur le site www.smartshuttle.ch, ainsi que sur l'application dédiée. Les navettes continueront d'être accompagnées par des conducteurs de sécurité qui surveillent leur fonctionnement et peuvent intervenir en cas de nécessité.

Sion, le 28 février 2018

Ville de Sion

Chancellerie

Documents :

- Plan du parcours des navettes

Parcours des navettes autonomes.



- Trajet actuel
- Extension du trajet
- - - Trajets de déviation

